

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 53-294-1921 Décisions diverses

n° 53-294-1921

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 mai 1921

Numéro JO

n° 294 du 31/05/1921

Date du numéro

31 mai 1921

### TEXTE INTÉGRAL

MM. Wagniez, chef du service des travaux publics et Enouf, agent technique, sont qualifiés pour verbaliser en matière de voirie, d'électricité et d'eau, après prestation du serment réglementaire.